



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9400602 - Basse vallée du Tavignano

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR9400602	1.3 Appellation du site Basse vallée du Tavignano
1.4 Date de compilation 30/04/2002	1.5 Date d'actualisation 31/08/2016	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Corse	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.corse.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/03/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000018571395

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 9,38444°

Latitude : 42,17528°

2.2 Superficie totale

770 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
94	Corse

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
2B	Haute-Corse	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
2B009	ALERIA
2B012	ALTIANI
2B016	ANTISANTI
2B105	ERBAJOLO
2B116	FOCICCHIA
2B126	GIUNCAGGIO
2B177	NOCETA
2B218	PIEDICORTE-DI-GAGGIO
2B341	VENACO

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1410 <i>Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)</i>		10,84 (1,41 %)		G	C	C	B	B
1420 <i>Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)</i>		7,4 (0,96 %)		G	C	C	B	B
2110 <i>Dunes mobiles embryonnaires</i>		2,73 (0,35 %)		G	C	C	B	B
2210 <i>Dunes fixées du littoral du Crucianellion maritimae</i>		0,03 (0 %)		G	D			
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		104,42 (13,56 %)		G	B	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin</i>		1,6 (0,21 %)		G	C	C	B	B
7220 <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	0,01 (0 %)		G	C	C	B	B
92A0 <i>Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba</i>		161,69 (21 %)		G	B	C	B	B
9330 <i>Forêts à Quercus suber</i>		65,71 (8,53 %)		G	B	C	B	B
9340 <i>Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia</i>		11,47 (1,49 %)		G	C	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
F	1103	Alosa fallax	r			i	P	M	C	C	A	B
A	1190	Discoglossus sardus	p			i	P	M	C	B	A	B
R	1217	Testudo hermanni	p			i	P	M	C	B	A	B
R	1220	Emys orbicularis	p			i	P	M	C	B	A	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros	p	500	500	i	P	G	C	A	A	A
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p			i	P	G	D			
M	1308	Barbastella barbastellus	p			i	P	G	D			
M	1310	Miniopterus schreibersii	p			i	P	G	D			
M	1316	Myotis capaccinii	p			i	P	G	D			
M	1321	Myotis emarginatus	p	1000	1000	i	P	G	C	A	A	A
F	5349	Salmo cettii	p			i	P	M	C	C	A	C
R	6137	Euleptes europaea	p			i	P	M	C	B	A	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Bufo viridis					X				X	
F		Salaria fluviatilis			i	P			X		X	
P		Ophrys aestivalis										
P		Spiranthes aestivalis					X		X		X	
R		Podarcis sicula										
R		Podarcis tiliguerta					X				X	
R		Hierophis viridiflavus					X				X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	30 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	20 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	10 %
N14 : Prairies améliorées	4 %
N15 : Autres terres arables	3 %
N16 : Forêts caducifoliées	15 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	10 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	4 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	4 %

Autres caractéristiques du site

Le Tavignano, ayant pris naissance à 1750 mètres, dans le lac du Ninu pour, et après avoir parcouru 58 km, se jète tout près d'Aléria sur la côte orientale. On distingue 3 grands ensembles géologiques:

- substratum granitique du haut Tavignano (hors site);
- les schistes lustrés de Corté à la plaine orientale;
- la plaine orientale du bas Tavignano est constituée de dépôts sablo-marneux.

Vulnérabilité : Le site est vulnérable aux pollutions (essentiellement d'origine domestique pour le moment) ainsi qu'aux problèmes liés au débit, une partie des eaux du fleuve étant détournés vers un autre bassin versant dans le cours supérieur. Il existe également une micro-centrale électrique sur le site qui constitue un obstacle aux migrations de L'Alose feinte.

4.2 Qualité et importance

La basse vallée du tavignano est le seul endroit de Corse où l'Alose feinte se reproduit actuellement. On trouve également le long de la vallée la plus grosse colonie de Corse de Murins à Oreilles échancrées (annexe II) et plusieurs colonies importantes de Petits Rhinolophes. L'habitat prioritaire sources pétrifiantes est également présent ce qui confère au site un intérêt d'ensemble majeur.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		O
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	F03.02.03	Piégeage, empoisonnement, braconnage		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		O



M	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
M	J02.05.02	Modification de la structure des cours d'eau intérieurs		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	98 %
Collectivité territoriale	2 %

4.5 Documentation

Beuneux G., Levadoux D., et Dubos T., 2008 ; Le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) en Corse : bilan de 3 années d'étude de ses territoires de chasse par suivi télémétrique ; revue Symbios, nouvelle série, n°2 : 41-49

Langon M. (1999) Etude des aloses des fleuves cotiers méditerranéens : Le Tavignano (juin 1999) ; Association Migrateurs Rhone-Méditerranée : 18 pages + annexes

Groupe Chiroptère Corse (2004) ; Expérimentation d'un protocole de cartographie des habitats de chasse fréquentés par les chauves-souris de la directive habitats par suivi télémétrique, application au Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) rapport provisoire ; 51 p + annexes rapport d'étude pour la DIREN de Corse.

GRUPE CHIROPTERES CORSE, 2000. Programme de suivi, de surveillance et de gestion de sites à chauves-souris de l'annexe II de la directive Habitats en Corse - année 2000. OEC, DIREN. Rapport, 26 p.

GRUPE CHIROPTERES CORSE, 2002. Programme de suivi, de surveillance et de gestion de sites à chauves-souris de l'annexe II de la directive Habitats en Corse - année 2001. OEC, DIREN. Rapport, 28 p.

GRUPE CHIROPTERES CORSE, 2003. Programme de suivi, de surveillance et de gestion de sites à chauves-souris de l'annexe II de la directive Habitats en Corse - année 2002. OEC, DIREN. Rapport, 27 p.

GRUPE CHIROPTERES CORSE, 2016- Actualisation des fiches "Espèces" des Chiroptères présents en Corse, inscrits aux annexes II et/ou IV de la Directive Habitats 92/43/CEE # 46p

GRUPE CHIROPTERES CORSE, 2014- Programme Régional d'actions en faveur des Chiroptères en milieu forestier en Corse année 2013 # 17p

GRUPE CHIROPTERES CORSE, 2014- Programme Régional d'actions en faveur des Chiroptères en milieu forestier en Corse année 2014 # 18p

Ucciani J. 2002 ; L'Alose feinte (*Alosa fallax*) de la basse vallée du Tavignano, site Natura 2000 FR9400602 ; CSP/DIREN de Corse : 46 p + annexes

Levadoux D. 2003 cartographie et description des habitats chasse du Petit Rhinolophe en Corse, déterminés par radio-tracking. Mise en place d'un protocole d'étude. première analyse des résultats. université de Corse ; mémoire de DESS: 40 p

LEVADOUX D. 2007- Les sources encroutantes et les reptiles amphibiens de la zone spéciale de conservation du bas Tavignano (FR9400602) ; complément d'inventaire ; AAPNRC, Bastia : 9 p + annexes



- ROCAMORA, G. et al. (1994). Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France. Ministère de l'Environnement, Birdlife International, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris, 1994, 339 pages.
- SCHNITZLER-LENOBLE A (2007), Forêts alluviales d'Europe, Lavoisier TEC& DOC, 387 pages.
- SCHWOEHRER, C. et TERRAZ, L. (2007) - Ghid metodologic pentru l'évaluation de la mise en oeuvre planurilor de management pentru siturile Natura 2000. Union Européenne, ATEN et MEEDDAT (France), ARPM Timisoara (Roumanie), Ministère chargé de l'Environnement (Pologne) (Twinning project Phare 2004/IB/EN-03), Timisoara, octobre 2007, 15 pages.
- SOCIETE FRANCAISE D'ORCHIDOPHILIE (2005), Les orchidées de France, Belgique et Luxembourg, Parthénope Collection, 504 pages.
- TERRAZ, L. et al (2007). Ghid metodologic pentru realizarea planurilor de management pentru siturile Natura 2000. Union Européenne, ATEN et MEEDDAT (France), ARPM Timisoara (Roumanie), Ministère chargé de l'Environnement (Pologne) (Twinning project Phare 2004/IB/EN-03), Timisoara, octobre 2007, 113 pages.
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Documents d'objectifs Natura 2000. ATEN, MEEDDAT, RNF, Montpellier, juin 2008, 71 pages.
- Ucciani J. 2002 ; L'Alose feinte (*Alosa fallax*) de la basse vallée du Tavignano, site Natura 2000 FR9400602 ; CSP/DIREN de Corse : 46 p + annexes

MATTEI J. et DEROCHE O. 2009- rapport d'observation sur les Aloses du Tavignano ; ONEMA Corse : 18 p

Beuneux G. et Levadoux D. 2006 ; vers un protocole normalisé de cartographie et d'analyse des habitats de chasse des Chauves-souris par la méthode télémétrique : application au Petit Rhinolophe en Corse. Symbioses (Bulletin du Muséum de Bourges), nouvelle série N° 15 : 31-34

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	2,3 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CPIE Corte

Adresse : 4 rue du vieux marche 20250 Corte



Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectifs Site Natura 2000 Basse vallée du
TAvignano, Zone Spéciale de Conservation FR9400602
Lien :
[http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/
PRODBIOTOP/932_DOCOB_ZSC_FR9400602_Vallée
tavignano.pdf](http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/932_DOCOB_ZSC_FR9400602_Vallée_tavignano.pdf)

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation